|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **REPUBLIQUE DE GUINEE**  *Travail-Justice-Solidarité*  **MINISTERE DE LA SANTE ET DE L’HYGIENE PUBLIQUE**  **UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES**  **(UAGCP)** |  |

**AVIS D’APPEL D’OFFRES**

**TRAVAUX DE RENOVATION DE 20 SALLES CPN/PTME DANS LES REGIONS DE FARANAH ET N’ZEREKORE EN GUINEE**

**N°015/2025/T/AON/FM /UAGCP**

1. Cet Avis d’appel d’offres n’a pas fait suite l’objet d’un avis de pré information.
2. Le Ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique a obtenu des financements du Fonds Mondial et compte en utiliser une partie pour la réalisation des travaux de rénovation de 20 salles CPN/PTME dans les régions de Faranah et N’Zérékoré en Guinée
3. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d’inéligibilité prévus à l’article 64 du Code des Marchés Publics.
4. Les Travaux à exécuter dans un délai de **trois (3) mois calendriers,** sont repartis en deux (02) lots distincts ci-après :

**Lot 1** : Travaux d'aménagement de rénovation de salles CPN/PTME dans les centres de santé de CSR Marella, CSU Abattoir et CSU Marché dans la Direction préfectorale de Santé de FARANAH ; CSU Heremakono dans la Direction préfectorale de Santé de KISSIDOUGOU ; et CSR Koundou, CSR Ouende Kenema et CSU Sokoro dans la Direction préfectorale de Santé de Gueckedou.

**Lot 2** : Travaux d'aménagement de rénovation de salles CPN/PTME dans les centres de santé de CSR Kouankan, CSU BOWA et CSR Hermakono dans la Direction préfectorale de Santé de Macenta ; CSA Gouecké, CSR Koropara, CSR Koule, CSR Yalenzou, CSU Commercial, CSU Gonia, CSU Mohomou, CSU Sokoula et CSR Bowe dans la Direction préfectorale de Santé de N‟Zérékore ; CSR Bowe dans la Direction préfectorale de Santé de Yomou.

1. Le soumissionnaire peut postuler un ou pour tous les lots du marché.
2. Le Ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux susmentionnés.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l’**UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)** à l’adresse mail suivante : [tenders.uagcp@gmail.com](mailto:tenders.uagcp@gmail.com) ; cc : [mickacamara@hotmail.com](mailto:mickacamara@hotmail.com) , [mmuteba@2ac.fr](mailto:mmuteba@2ac.fr), [dsalimatou@uagcp-guinee.org](mailto:dsalimatou@uagcp-guinee.org).
4. Les demandes des clarifications sont adressées à l’Autorité contractante aux adresses ci-dessus reprise au plus tard **le 21/08/2025**. L’autorité contractante répondra simultanément à tous les soumissionnaires par écrit et l’aperçu complet de toutes les questions et réponses sera simultanément adressé à tous les soumissionnaires ayant retirés le DAO au plus tard **25/08/2025.**
5. Les exigences en matière de qualifications sont dans le paragraphe « **Données particulières de l’appel d’offres ».**
6. Le présent appel d’offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.
7. Le DAO peut être retiré par les candidats soumissionnaires, à partir du **05/08/2025** au service de passation des marchés de l’UAGCP, sis au 3e étage de l’immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise paré**,** sur présentation d’un bordereau de versement de cinq cent mille (500 000) Francs Guinéens non remboursables payé comme suit :

➢ 50% dans le compte de l’ARMP à la Banque Centrale de la République de Guinée ;

➢ 30% dans le compte du trésor public à la Banque Centrale de la République de Guinée

➢ 20% sur le compte N° **7308051305/GNF**, intitulée « **COMPTE OPERATIONNEL FONDS MONDIAL UAGCP** », ouvert à ECOBANK.

1. Les conditions de présentation et de dépôt des offres doivent être strictement respectées conformément aux dispositions définies dans le DAO.
2. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées physiquement en trois (03) exemplaires dont **un (01) original** et **deux (02) copies**, les versions électroniques des offres technique et financière sur clé USB à l’adresse ci-après : ***sis au 3e étage de l’immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise paré*** au plus tard le **09/09/2025 à 11h 00**.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes le **09/09/2025 à 11h 30** en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l’ouverture des plis*.*

1. Les offres doivent obligatoirement comprendre, **pour chaque lot**, une garantie de soumission bancaire conformément au modèle repris en annexe du présent DAO sous peine d’être éliminée, **d’un montant de quatorze millions (14 000 000 GNF) francs guinéens.**

Les garanties de soumission émises par les compagnies d’assurances, institution de micro finance ou des chèques certifiés ne seront pas acceptés et entraineront le rejet automatique de l’offre. De même, une garantie de soumission qui ne respecte pas les conditions exigées en termes de validité et de montant entraine automatiquement le rejet de l’offre du soumissionnaire.

1. Les offres devront obligatoirement demeurer valides pendant une durée de **90 jours** (c’est à dire le **08/12/2025**) à compter de la date limite de soumission.
2. Les garanties des offres devront obligatoirement demeurer valides pendant 28 jours après la date d’expiration de la période de validité de l’offre soit 118 jours (c’est à dire le **05/01/2026**) à compter de la date limite de soumission.
3. La législation régissant l’appel d’offres est la législation Guinéenne.
4. Les candidats sont encouragés à effectuer des visites à leur propre initiative les sites et peuvent solliciter via les mails indiqués ci-dessous leur mise en relation avec les points focaux pour des fins de visites de reconnaissance.
5. Une réunion d’information sera organisée **le 19/08/2025** en ligne dont le lien sera partagé aussi bien aux candidats ayant retiré le DAO qu’à ceux qui auront formulés la demande par mail ci-dessus au plus tard la veille de ladite réunion.

Conakry, le 30/07/2025

Pour l’Autorité contractante

**Dr Timothée GUILAVOGUI**

**Le Coordonnateur**